Les familles de victimes dénoncent l'inertie de la justice

STOP A L'OUBLI



'association Stop à l'oubli demande à ce que de nombreux dossiers soient rouverts

Que reste-t-il de l'affaire Alègre

Trente-sept morts ou disparitions suspectes survenues de 1986 à 1996 ne sont toujours pas élucidées

ébut 2003, les témoignages de Fanny et de Patricia, deux anciennes prostituées toulousaines, éclairent subitement d'un jour nouveau le parcours de Patrice Alègre. Sexe, drogue, flics ripoux et notables surgissent soudain d'un marigot dont le tueur en série serait une espèce de crocodile, utilisé pour mettre de l'ordre dans l'eau noire. L'actualité se focalise sur les personnalités désignées nommément par les deux accusatrices. Dominique Baudis, l'ancien maire de Toulouse, les magistrats Marc Bourragué et Même apaisée, la situation est Jean Volff figurent parmi les mis en cause. Au fil des mois et des vérifications, la crédibilité des deux femmes, dont l'une reprochait à Dominique Baudis de l'avoir violée en présence de Patrice Alègre. s'étiole.

ragué et Jean Volff obtiennent un non-lieu définitif en juillet 2005. Patricia est condamnée pour avoir influencé un témoin, Fanny fait l'objet de poursuites pour dénonciations calomnieuses. Le « volet notables » serait sans doute clos s'il ne se jouait en ce moment une sorte de troisième mi-temps,

hors les limites du terrain initial. On se déchire aujourd'hui pour des diffamations, des violations de secret, de faux témoignages. Une bonne douzaine de procès ont déjà eu lieu. Huit autres audiences ou résultats sont en attente d'ici au 19 mai. Le 9 mai, l'un d'entre eux retiendra la chronique. Plus qu'un débat, c'est une affiche. L'ancien procureur Michel Bréard poursuit Dominique Baudis pour des propos contestés.

Trente-sept morts. Regroupées au sein de l'association Stop à l'oubli (1), les familles des victimes ont le sentiment que l'essentiel reste | les. » masqué par un nuage de fumée : identique, nous nous heurtons à une résistance pour nous faire entendre », déplore Gabriel Loubradou, président de l'association. Cet enseignant à la retraite, sans nouvelles de sa fille depuis dixsept ans, n'a de cesse de rappeler le Dominique Baudis, Marc Bour- long cortège macabre qui entoure l'affaire Alègre. Trente-sept morts ou disparitions suspectes, survenues entre 1986 et 1996 dans le périmètre d'un demi-département, restent à ce jour non encore éluci-

Gabriel Loubradou est un obstiné. Méthodique, Stop à l'oubli a collecté une série de témoigna-

ges : « Nous ne gardons que ceux qui ont été vérifiés. Nous demandons à ceux qui les portent de s'engager à rencontrer juges et enquêteurs, plaide-t-il. Certains renvoient à des relations contre nature entre divers malfaiteurs et des policiers, des magistrats, et même certains gendarmes aujourd'hui en charge de l'enquête sur Alègre. Des enregistrements certifiés de ces témoignages ont été remis en mains propres au représentant du ministère public, ainsi qu'à la gendarmerie. A ce jour, aucun n'a été-versé dans les dossiers où ils peuvent être uti-

Curieux suicides. Malgré ou grâce à la tourmente, quelques incongruités ont été mises au jour. Dans un des dossiers clés, l'assassinat du travesti Claude Martinez, le répertoire de la victime a disparu de la liste des scellés. Saisie, la « police des polices » a classé cette péripétie en pertes et profits. « Chaque fois que je sollicite un acte d'instruction, j'ai le sentiment de devoir franchir un obstacle », déplore Me Agnès Casero, avocate de plusieurs familles. Elle défend notamment la mémoire de Line Galbardi, une prostituée dont l'assassinat serait l'une des clés de l'affaire Alègre : « Il y a sept mois

que j'ai demandé la transmission d'une procédure concernant un ancien policier toulousain, poursuit l'avocate. En 1991, il a été jugé avec deux proxénètes, pour avoir convoyé des prostituées en Espagne. L'une d'entre elles était Line Galbardi. Mais le dossier semble perdu.

Mº Agnès Casero se débat aujourd'hui pour faire rouvrir l'affaire Jacques A., un jeune homme retrouvé en 1986, pieds et poings liés, dans le canal du Midi. Son corps était lesté par un bloc de béton : « classé suicide » ! On touche là à une autre des « bizarreries » de

« Cette volonté de banaliser a pour but de soustraire un document encombrant »

l'affaire Alègre : la médecine légale. Pierre Dunac n'a pas décoléré. Il est l'avocat de la famille d'Edith, officiellement « suicidée ». En 1992, elle avait été retrouvée morte, avec une bombe lacrymogène ostensiblement fichée dans son intimité : « Le jour où le médecin légiste Danièle Alengrin Patrice Alègre

Dans l'attente d'un nouveau procès. Le tueur en série Patrice Alègre a aujourd'hui 38 ans. Il a été arrêté le 5 septembre 1997, Il a avoué cinq meurtres et un viol suivi d'une tentative de meurtre. Il a été condamné le 21 février 2002 à la peine maximale de la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans.

Il est aujourd'hui mis en examen pour cinq autres meurtres et un viol sous la menace d'une arme. Six dossiers dans lesquels il nie toute participation. Quatre de ces affaires ont été judiciairement bouclées. La date du procès n'est pas fixée.

a comparu devant le juge, elle a menti sous serment en disant ignorer cette affaire alors qu'elle cachait le dossier chez elle. » Danièle Alengrin est toujours sur la liste des experts.

Le rapport du procureur. Enfin, après avoir longtemps tergiversé sur le sujet, la justice toulousaine admet aujourd'hui que Michel Bréard, l'ancien procureur de la République, a laissé à Toulouse un rapport concernant une des personnalités mises en cause. A la langue de bois, les autorités judiciaires substituent maintenant la dialectique du « c'est une pièce sans intérêt ».

« Alors, pourquoi la cacher? », s'emporte Gabriel Loubradou, qui a la conviction que « cette volonté de banaliser a pour but de soustraire un document encombrant ». De quoi se demander si cette accumulation d'impérities est le seul fait du hasard.

Ainsi, le cas de Dédé, roi de la nuit échangiste des années 90 à Toulouse. En 2003, il se confie à « Sud Ouest » : « Oui, j'ai des photos, environ 5 000. Elles sont dans un coffre en Andorre. On y voit des personnes devenues importantes. Mais pas les personnalités citées par les prostituées. » Dédé a été entendu par les gendarmes. Son témoignage aurait permis une avancée sensible du « volet notables », Personne ne lui a demandé ses clichés. Son procès-verbal n'est pas entré dans le dossier. Il fait l'objet d'une information à part qui, pour l'heure, n'a pas connu de suite.

Oubli. Faut-il aller jusqu'à croire que la justice a trouvé dans l'affaire des notables » l'arbre qui cache une foret qu'il serait trop délicat d'élaguer? La chape qui pèse encore est trop lourde pour censurer cette éventualité. Et si des noms avaient été jetés en pâture à une ancienne prostituee, voulant fuir un passé qui la rattrapait ? Si Fanny ou Patricia, ou les deux. avaient été manipulées dans l'ombre pour accuser à tort certains notables et orienter juges et enqueteurs dans une impasse? C'est une éventualité qu'avait évoquée l'adjudant Roussel, chef de la cellule d'enquête sur Alègre. On ne lui a pas laissé le temps de creuser cette piste. La justice n'a pas jugé opportun de s'en emparer. Dans ce contexte, tout renvoie à penser que la recherche de l'oubli est la

(1) www.stopaloubli.org